

Enseigner l'orthographe lexicale au cycle 3 (FOAD temps ① - présentiel).

I/ Les spécificités de l'orthographe lexicale et de son acquisition :

↳ **Objectifs de formation** : - définir l'orthographe et notamment l'orthographe lexicale.

- présenter le plurisystème graphique.
- présenter les rectifications orthographiques de 1990.
- caractériser l'acquisition de l'orthographe chez l'élève.
- définir les fonctions cognitives sollicitées en orthographe.
- expliciter les stratégies mises en œuvre pour bien orthographier un mot.

1. Le plurisystème graphique : Nina Catach

a. Définition de l'orthographe

Pour **Nina CATACH**, l'orthographe est « *la manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique). L'orthographe est un choix entre ces diverses considérations, plus ou moins réglé par des lois ou des conventions diverses.* »

b. Le plurisystème graphique

Il existe plusieurs systèmes constituant notre orthographe :

- le principe phonographique : selon lequel les unités de l'écrit notent les unités de l'oral
- le principe morphographique : selon lequel les unités de l'écrit donnent des informations grammaticales et des informations lexicales (marques finales de liaison, marques grammaticales (ex les marques de genre, de nombre, de formes verbales), les marques finales de dérivation, marques internes de dérivation (ex main/manuel)).
- le principe logographique : selon lequel notre orthographe distingue des mots homophones.

c. L'orthographe lexicale :

La notion d'orthographe lexicale recouvre en fait celle de principe phonographique et de morphographes lexicaux ainsi que ce qui relève des lettres étymologiques et historiques : les consonnes doubles purement graphiques étymologiques (ville/gaffe) ou historiques (honneur, homme), les lettres latines (doigt, temps...), les lettres grecques (rhétorique, rythme...).

d. L'orthographe : usage et norme :

L'orthographe est au croisement de deux processus conflictuels :

- l'un qui cherche à maintenir une relation aussi étroite que possible avec une langue qui évolue
- l'autre qui s'accommode des formes antérieures.

Ainsi l'orthographe licite, conventionnelle, chargée d'histoire et d'étymologie s'oppose à une orthographe plus ordinaire dépourvue des complications qui font les délices des puristes.

e. Rectifications orthographiques :

En 1990, des rectifications orthographiques sont parues au BO. Les usagers ont officiellement le droit d'écrire certains mots de deux façons différentes : ex : événement ou évènement (par principe phonographique) ex : relais ou relai (par analogie avec délai, balai...).

L'ORTHOGRAPHE OFFICIELLE RECOMMANDÉE PAR L'ACADEMIE FRANÇAISE DEPUIS 1990

AUCUNE DES DEUX GRAPHIES [NI L'ANCIENNE NI LA NOUVELLE] NE PEUT ÊTRE TENUE POUR FAUTIVE.

Les Rectifications concernent essentiellement cinq points :

- la suppression du trait d'union dans les mots composés, un contrecourant, le millepatte,
- la régularisation des marques de singulier et de pluriel, un cure-dent, des cure-dents (au lieu de des cure-dent), des matchs,
- le tréma et les accents, aigüe, un référendum, paraître,
- la suppression de consonnes doubles, il ruissèle, dentelière (au lieu de dentellière)
- la suppression de certaines anomalies, relai (comme délai), bonhomme (comme bonhomme). A cela s'ajoute l'invariabilité du participe passé de laisser suivi d'un infinitif, elle s'est laissé aller.

Les formes rectifiées sont totalement intégrées dans certains dictionnaires dont la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie, progressivement intégrées dans les autres, et totalement dans de nombreux correcteurs informatiques, dont celui de Word en 2005.

Modestes dans leur contenu, les Rectifications de 1990 permettent donc de régulariser des pluriels fantaisistes ou discutables, de régulariser l'accentuation, l'écriture des mots composés et des numéraux, des familles de mots et de supprimer bon

nombre d'anomalies. Dans leur ensemble, elles touchent environ 2 000 mots dans un dictionnaire de 70 000 mots 14.

LES RÈGLES

I. LE TRAIT D'UNION ET LA SOUDURE

• Le trait d'union est remplacé par la soudure dans :

① tous les composés formés avec contr(e)- ou entr(e)- (tous les composés formés avec en- et sur- sont déjà soudés exemples : à contrecourant, contrappel, entretemps sur le modèle de à contresens, contrepoint, entrevue ;

② tous les composés formés avec les préfixes latins extra-, infra-, intra-, ultra- (tous les composés formés avec supra- sont déjà soudés), exemples : extrafort, intramuros, ultrarapide sur le modèle de extraordinaire, intramusculaire, ultramoderne ;

N.B. Le trait d'union est bien sûr maintenu dans les mots où la soudure engendrerait une prononciation défectueuse extra-utérin ;

③ tous les composés d'éléments " savants " latins ou grecs, en particulier en " o ", agroalimentaire, autoécole sur le modèle de radioactif ;

N.B. Le trait d'union est maintenu dans les noms propres ou géographiques où il sert à marquer une relation de coordination entre les deux termes, gréco-romain ou germano-soviétique ;

④ tous les composés qui sont des onomatopées ou des mots d'origine étrangère (sans valeur de citation), bouiboui, cowboy, ossobucco, weekend, un a priori sur le modèle de coucou, handball ;

⑤ des composés formés à l'origine d'un verbe et d'un nom, ou d'un verbe et de -tout, ainsi que les composés avec bas(se)-, mille-, haut(e)- et un certain nombre d'autres composés, croquemonsieur, mangetout, millepatte, portemonnaie, rondpoint, chauvesouris sur le modèle de faitout, passeport, portefeuille...

Tous ces mots, devenus des mots simples, suivent la règle générale du singulier et du pluriel, un millepatte, des millepattes sur le modèle de un millefeuille, des millefeuilles.

Tous les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs à cent, : vingt-et-un-mille-trois-cent-deux, quatre-centième.

N.B. Sont ainsi distingués par exemple deux-mille cent-trente-deuxièmes (2000/132), deux-mille-cent trente-deuxièmes (2100/32) ou deux-mille-cent-trente-deuxièmes (2132e) ; ainsi que trente-et-un quarts (31/4) et trente et un quart (30 + ¼).

II. LE PLURIEL

① Les noms composés avec trait d'union, formés d'une forme verbale et d'un nom, ou d'une préposition et d'un nom prennent la marque du pluriel au second élément, seulement et toujours lorsqu'ils sont au pluriel, exemples : un essuie-main, des essuie-mains, un cure-ongle, des cure-ongles, un garde-meuble, des garde-meubles – qu'il s'agisse dans ce cas de personnes ou de lieux –, un après-midi, des après-midis.

N.B. Les quelques composés dont le second élément contient un article trompe-l'œil ou commence par une majuscule prie-Dieu n'obéissent pas à cette règle.

② Les noms empruntés à d'autres langues, dont le latin, suivent la règle générale du singulier et du pluriel des mots français,

exemples : les box, des gentlemans, les matchs, les minimas, les minimums.

N.B. Les noms ayant conservé leur valeur de citation demeurent invariables des requiem.

③ Les noms et adjectifs soudés au paragraphe I suivent la règle générale du singulier et du pluriel, exemple : un rondpoint, des rondpoints.

III. LE TREMA ET LES ACCENTS

① Le tréma est déplacé sur la lettre u qui correspond à un son dans les groupes -güe- et -güi-, aigüe, ambigüe, ambigüité au lieu de aiguë, ambiguë, ambiguïté.

N.B. Afin de corriger des prononciations jugées défectueuses, le tréma est ajouté dans quelques mots, exemples : argüer, gageüre.

② Devant une syllabe graphique contenant un “ e muet ”, on écrit è et non é :

- les formes conjuguées des verbes du type céder, au futur et au conditionnel, s'écrivent avec un accent grave, exemples : il cèdera, elle cèderait sur le modèle de il lèvera, elle lèverait ;

- on écrit évènement sur le modèle de avènement et règlementaire sur le modèle de règlement ;

- on écrit è et non é devant le pronom je dans les inversions interrogatives du type aimè-je, puissè-je.

N.B. Cette règle ne concerne pas, en raison de leur prononciation :

- les é- initiaux échelon, édredon, élever.

- les préfixes dé- et pré-: dégeler, prévenir;

③ L'accent circonflexe est supprimé sur les lettres i et u, exemples : la maitresse, nous entraînons, il parait, une flute, un traitre, aout (il ne marque plus aucun allongement de la voyelle concernée, ce qui était à sa fonction à l'origine).

NB. Le circonflexe est maintenu, pour sa fonction analogique ou distinctive, dans :

- les terminaisons verbales du passé simple nous fîmes, vous fûtes et du subjonctif qu'il partît, qu'il eût réussi ;

- quelques homophones : jeûne (/ jeune), les masculins dû / du, mûr(/ mu) et sûr / sur et les formes conjuguées de croire homophones avec celles de croire.

④ Pour l'accentuation (comme pour le pluriel et la soudure), les mots empruntés suivent la règle des mots français, homéo-, un imprésario, un révoluer, un référendum.

IV. LA SIMPLIFICATION DES CONSONNES DOUBLES

① Les formes conjuguées des verbes en -eler ou -eter s'écrivent avec un accent grave et une consonne simple devant une syllabe contenant un “ e muet ”. Les dérivés en -ment de ces verbes suivent la même règle, il ruissèler sur le modèle de il pèler, il étiquètera sur le modèle de il achètera ; nivèler, renouveler.

N.B. appeler et jeter, parce qu'ils sont bien stabilisés, ainsi que leurs dérivés, échappent à la règle.

② Une consonne qui suit un “ e muet ” est simple : on écrit lunette / lunetier ; dentelle / dentelier, dentelière ; prunelle / prunelier, sur le modèle des séries noisette / noisetier, chamelle / chamelier.

Il en est de même pour le verbe interpeler, nous interpelons, j'interpelais, il interpela.

③ Les mots en -ole et les verbes en -oter s'écrivent avec une consonne simple, de même que leurs dérivés, comme bestiole avec un seul l ou crachoter avec un seul t, on écrit girole, guibole, frisoter, frisotis.

N.B. Quelques exceptions cependant :

- les monosyllabes colle, folle, molle (et leurs dérivés), bien implantés dans l'usage ;
- les mots de la même famille qu'un nom en -otte : botte / botter, flotte / flotter, flottement.

V. ANOMALIES

① Pour plus de cohérence, quelques familles sont réaccordées, exemples : bonhomme comme bonhomme, charriot comme charrue, chaussetrappe comme trappe, déciller comme cil, imbécilité comme imbécile, persiffler comme siffler, prudhomme comme homme, ventail comme vent.

② Un accent est ajouté dans les mots où il avait été omis ou dont la prononciation a changé, exemples : asséner, bélitre, bésicles.

③ Quelques anomalies sont supprimées, exemples : exéma comme examen, levreau comme agneau, ognon comme pognon, relai comme balai, absout p.p., féminin absoute, dissout p.p., féminin dissoute, assoir, douçâtre, nénufar, saccharine, tocade.

④ La finale -illier est remplacée par la finale -iller lorsque le i qui suit les deux l ne s'entend pas, exemples : quincailier, serpillère.

N.B. On conserve toutefois le suffixe -ier dans les noms d'arbres et de végétaux : groseillier.

L'INVARIABILITE D'UN PARTICIPE PASSE

Le participe passé de laisser suivi d'un infinitif reste invariable dans tous les cas : les enfants que nous avons laissé partir sur le modèle de les enfants que nous avons fait partir, elle s'est laissé mourir sur le modèle de elle s'est fait mourir.

RECOMMANDATIONS GENERALES

D'une manière générale, il est recommandé aux auteurs de dictionnaires et aux créateurs de mots :

- ① lorsque plusieurs formes sont en usage, de privilégier la graphie la plus simple : la forme sans accent circonflexe allo, la forme en n simple proportionnalité, le pluriel régulier standards, adjectif pluriel, etc. ;
- ② de franciser les mots empruntés, en les adaptant au système graphique de français débateur, musli, ou de donner la préférence, entre plusieurs formes existantes, à celle qui est la plus proche du français canyon, paélia ;
- ③ de préférer le n simple pour tous les mots nouveaux dérivés de noms en -an, et le n simple devant a, i, o pour les mots nouveaux dérivés de noms en -on -onologie, -onaire, -onalisme, -onite, ex. : réunionite.
- ④ de remplacer le suffixe -er des anglicismes par -eur chaque fois qu'il est prononcé comme notre suffixe -eur. C'est en outre la règle lorsqu'il existe un verbe de même forme à côté du nom, verbe squatter, squatteur ; verbe kidnapper, kidnappeur.

f. Orthographe et SMS :

Quand nous rédigeons un SMS, on ne respecte plus la norme orthographique. On s'appuie sur le principe phonographique qui permet de représenter des segments sonores restreints capables d'évoquer des mots de la langue. On a tendance à voir dans la pratique des SMS un danger pour la maîtrise de la norme orthographique. Les études menées montrent que cette crainte est infondée car l'usage des SMS a permis la coexistence de pratiques orthographiques.

2. Les processus d'acquisition de l'orthographe chez l'élève :

Catherine BRISSAUD et Danièle COGIS nous expliquent les processus d'acquisition de l'orthographe chez l'élève. Selon elles, l'enfant passe par différents stades :

- stade précédent la découverte du principe phonographique : l'enfant passe de gribouillis à des suites de lettres (ou de pseudo-lettres) qu'il puise dans un stock limité : on y reconnaît souvent les lettres de son prénom (quel que soit le mot dicté ou produit spontanément).
- stade de la découverte du principe phonographique : quand l'enfant comprend que la chaîne écrite correspond à la chaîne orale. Il utilise alors la lettre pour transcrire l'élément qu'il parvient à isoler, syllabe d'abord, phonème ensuite.
- mouvement vers le principe morphographique : découverte des propriétés qui dépassent la simple transcription de la chaîne sonore.

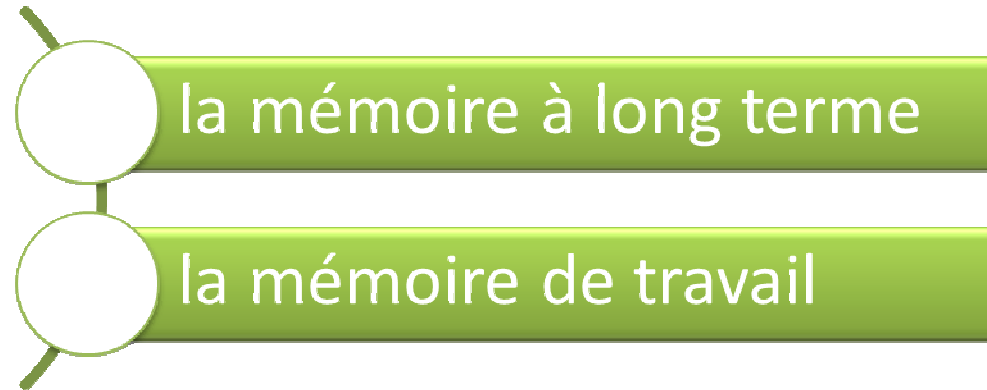
3. Les fonctions cognitives sollicitées en orthographe :



En orthographe, au même titre que les mathématiques ou les sciences, sollicitent les capacités de mémorisation et de raisonnement.

LA MEMORISATION :

Deux types de mémoire sont mobilisés en orthographe :



La mémoire à long terme sert à se souvenir, comprendre, savoir et agir.

La mémoire de travail est mobilisée lors de la réalisation d'un exercice, d'une dictée, d'une copie. Elle rappelle, maintient et traite temporairement l'information pendant la tâche.

André OUZOULIAS présente les trois façons selon lesquelles les élèves mémorisent les connaissances orthographiques lexicales :



- la graphophonologie : le fait d'avoir compris la relation graphème/phonème facilite la mémorisation
- les relations analogiques : exemple : MAISON comme MAI, MAITRESSE, seMAIne...
- la morphologie : exemple MAISON explique MAISONNEE, MAISONNETTE.

Danièle COGIS et Catherine BRISSIAUD donnent un moyen pour favoriser la mémorisation :

« On favorise la mémorisation en demandant aux élèves d'observer le mot écrit dans ses différentes dimensions : sa prononciation, son découpage en syllabes, en phonèmes, en morphèmes éventuellement, et en reliant ces éléments avec sa graphie. Ensuite on efface le mot et on leur demande de chercher à voir encore dans leur tête sa structure et la succession de graphèmes, avant de le copier, puis de l'écrire sans modèle. Une fois que les élèves sont habitués à concentrer ainsi leur attention, ils peuvent travailler à deux ou seuls. »

LES RAISONNEMENTS : Ils sont au nombre de trois.



- l'analogie : c'est par analogie que les hypothèses sur l'orthographe d'un mot sont possibles parce que l'on en connaît d'autres qui y ressemblent. Alors, on tente... puis on vérifie.
- l'induction : elle permet à partir d'un cas particulier d'accéder à une généralisation.
- la déduction : à partir d'une règle générale, elle fait accéder à un cas particulier. Elle est fort utile pour la réelle appropriation c'est-à-dire la compréhension d'une règle.

LES FONCTIONS EXECUTIVES

Les différentes opérations nécessaires à l'exécution d'un exercice doivent être organisées par l'élève : mobilisation des connaissances pertinentes, utilisation de ces informations, organisation des opérations successives.

LE LANGAGE

Il permet la communication, l'action sur autrui, l'organisation de ses propres réflexions et expériences vécues, ainsi que leur conscientisation. Il joue un rôle primordial dans les apprentissages.

4. Quelles stratégies utilisons-nous pour bien orthographier un mot ?

Il y a deux étapes dans une production orthographique :



La réalisation : il s'agit de réaliser matériellement une forme graphique correspondant au mot à produire. Pour cela, il faut :

- **générer une image mentale du mot à produire** à partir de :
 - **la remémoration de la forme orthographique d'un mot** : mémorisation sous un format stable et avec un bon degré de certitude. J'écris un mot que j'ai déjà rencontré et dont j'ai mémorisé « l'image orthographique ». La restitution est facile.
 - **l'analogie orthographique** : faire référence à une forme orthographique connue et maîtrisée pour en produire une autre. Je construis un mot grâce à la connaissance écrite d'autres mots. Je sais écrire « champignon » et « campagne », je peux donc écrire par déduction « champagne ».
- Par contre, l'analogie peut parfois se faire sur une connaissance orale des mots et ne garantit pas forcément l'orthographe juste : « champignon » et « dentier » ne donnent pas forcément l'orthographe juste de « chantier ».
- **le recours aux règles**
 - **réaliser matérielle : l'écrire**

La révision : Dans de nombreux cas, il faut avoir recours à une forme de contrôle externe, comparer la graphie produite à une source sûre (dictionnaire, référents...).

III/ L'ORTHOGRAPHE LEXICALE DANS LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

↳ **Objectif de formation** : préciser les connaissances et les compétences à développer chez les élèves.

1. Les programmes 2008

La lecture attentive des programmes nous donne des informations sur :

- la liste des connaissances à transmettre aux élèves
- les activités pour acquérir ces connaissances, les mobiliser et les transposer
- le développement d'une fonction cognitive importante : la mémoire.

a. Les connaissances à faire acquérir

Les connaissances au cycle 2	Les connaissances au cycle 3
<p>1. La place prépondérante de l'orthographe lexicale dès le CP.</p> <p>Il s'agit de faire découvrir et comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none">- les correspondances grapho-phoniques- les valeurs des lettres en fonction des voyelles placées à proximité- l'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que les mots fréquents- les régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence)- l'application des « règles d'orthographe ». <p>2. Une introduction à l'orthographe grammaticale : l'accord</p> <p>Il est question de faire découvrir et comprendre le fonctionnement de l'accord dans deux structures :</p> <ul style="list-style-type: none">- celle du groupe nominal simple dont l'architecture se résume à : déterminant + nom puis déterminant + nom + adjectif- celle du groupe nominal sujet et du verbe dont l'architecture est : GN sujet + verbe. <p>3. Une introduction à la conjugaison pour pouvoir accorder le verbe à son sujet</p> <p>4. Une introduction au sens et à l'usage de la ponctuation forte.</p>	<p>Les connaissances, acquises en cycle 2 s'automatisent par leur utilisation sous forme de règles et surtout en production spontanée d'écrits.</p> <p>Puis, durant cette période d'approfondissement, la complexité se fait plus grande.</p> <p>Deux nouveaux savoirs apparaissent :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'orthographe grammaticale : l'accord :<ul style="list-style-type: none">- l'accord du participe passé construit avec être et avec avoir (cas d'un complément d'objet direct postposé)- l'accord de l'adjectif qualificatif, qu'il soit épithète, apposé ou attribut du sujet. <p>La conjugaison en cycle 3 concerne la connaissance des formes étudiées.</p> <ul style="list-style-type: none">• la compréhension d'un fonctionnement particulier : l'homophonie.

b. Quelles compétences développer ?

CE2	CM1	CM2
<ul style="list-style-type: none"> - écrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex : chant, chanteur ; blond, blonde...) - écrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots acquis aux CP et CE1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons. - connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> - écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents - s'appuyer sur sa connaissance des familles de mot pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe in-, im-, il- ou ir-, suffixe -tion). - mémoriser la graphie de la syllabe finale des noms terminés par -ail, -eil, -euil. 	<ul style="list-style-type: none"> - écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par ap-, ac-, af-, ef- et of-. - écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par -ée, par -té ou -tié, par un e muet. - respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne.

2. Le LPC

Palier 2 :

L'élève doit être capable de :

- orthographier correctement un texte simple de dix lignes (lors de sa rédaction ou de sa dictée) en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire.

3. Les programmes de 2008 et les principes de Nina Catach.

Voici la progressivité des domaines orthographiques suivant les principes de Nina Catach.

	Cycle 2			Cycle 3		
	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Phonographie en lien avec la phonologie	✓	✓	✓			
Phonographie en lien avec les graphèmes complexes			✓	✓	✓	
Morphographie		✓	✓	✓	✓	✓
Homophonie				✓	✓	✓

4. La circulaire de mai 2012 :

Le document définit l'orthographe lexicale comme étant ce qui « *participe à l'automatisation de la reconnaissance des mots tout comme à l'accès au sens. Son apprentissage nécessite la mémorisation de la forme des mots les plus fréquents, réguliers et irréguliers, dès le CP. Les activités de mémorisation contribuent à l'enrichissement du vocabulaire par la fréquentation de mots plus rares. Cela implique une action pédagogique adaptée pour apprendre à mémoriser toutes les lettres du mot, à les restituer sans erreur et à utiliser le mot dans un contexte susceptible d'en modifier l'orthographe.* »

Selon cette directive, l'orthographe lexicale doit faire l'objet de courtes séances quotidiennes pour fixer la mémorisation des mots. Ce document réduit l'orthographe lexicale à la simple mémorisation.

III/ Enseigner l'orthographe lexicale

🔗 Objectifs de formation : - définir les besoins des élèves dans la construction du code orthographique.

- présenter des axes de remédiation.

- distinguer apprentissage implicite et apprentissage explicite.

- présenter les cinq principes pour enseigner l'orthographe, une démarche, des outils, des dispositifs et des

activités.

L'enseignement de l'orthographe lexicale est un enseignement complexe de par la nature même de l'orthographe mais aussi par les discordances entre les programmes 2008 et la circulaire de mai 2012.

1. **Les besoins des élèves en orthographe lexicale.**

Pour orthographier correctement, l'élève doit développer une conscience orthographique. Celle-ci résulte de sa prise de conscience que les phonèmes ne sont pas librement transcrits par des graphèmes mais selon un code précis : le code orthographique.

Pour construire le code orthographique, l'élève a besoin de :

- découvrir les rapports codifiés qui régissent les liens entre les phonèmes et les graphèmes
- acquérir et maîtriser les règles orthographiques d'encodage
- repérer et mémoriser les différentes graphies d'un même phonème
- repérer les graphèmes de la langue française et les mémoriser progressivement
- repérer les régularités orthographiques
- procéder par analogie afin d'émettre des hypothèses sur la graphie d'un mot de la même famille
- connaître les valeurs d'un phonème
- connaître les accents et leur importance
- comprendre le principe des lettres muettes d'origine étymologique
- comprendre les principes de flexion et de dérivation
- repérer et identifier, dans un mot, les marques muettes de flexion et de dérivation
- connaître à l'oral, les formes flexionnelles des adjectifs et des noms communs au fur et à mesure qu'il les découvre
- mémoriser ces formes orales et écrites

- connaître les marques écrites du genre et du nombre des adjectifs et des noms communs
- manipuler le genre et le nombre des adjectifs et des noms communs à l'oral et à l'écrit
- construire des noms dérivés par l'usage progressif des affixes
- mémoriser ces noms par l'usage et leur rencontre durant les différentes lectures.

Quelques pistes de remédiation s'appuyant sur les besoins cognitifs en fonction de quelques erreurs les plus fréquentes :

Composantes	Exemples d'erreurs	Besoins cognitifs des élèves
phonographique	- <i>oubli systématique des rapports phonèmes/graphèmes</i>	- solliciter la mémoire de travail : constitution du stock phonologique - développer ou aider le raisonnement
	- <i>absence systématique de segmentation à l'écrit malgré rappels et aides</i> <i>exemple : un navion</i>	- développer ou aider le raisonnement - catégorisation
	- <i>erreur avec altération : mésson</i> - <i>erreur sans altération : mézon</i>	- développer ou aider la mémoire de travail - développer ou aider le raisonnement - développer ou aider la mobilisation des fonctions exécutives
	- <i>erreurs d'orthographe lexicale</i>	- développer ou aider la mémoire de travail - développer ou aider le raisonnement
morphographique	- <i>oubli récurrent des marques du pluriel entre le déterminant et le nom dans le GN ou entre le sujet et le verbe malgré une connaissance des règles ou une remise en mémoire rapide avec aide :</i> <i>exemples : « Les chat » ou « Les chats mange »</i>	- solliciter la mémoire de travail - développer ou aider la mobilisation des fonctions exécutives (surcharge cognitive) - développer ou aider le raisonnement
	- <i>oubli systématique des marques du pluriel entre le GN sujet et le verbe sans mémorisation des règles et malgré rappel</i>	- développer ou aider la mémoire de travail - développer ou aider la mobilisation des fonctions exécutives - développer ou aider le raisonnement
	- <i>mauvaises marques du pluriel pour les verbes « s » au lieu de « nt »</i> <i>Exemple : « ils manges »</i>	- développer ou aider le raisonnement - catégorisation - développer ou aider la mémoire de travail - développer ou aider la mobilisation des fonctions exécutives
logographique	- <i>confusion récurrente entre les homophones malgré rappels et aides</i>	- développer ou aider le raisonnement - catégorisation

2. Apprentissage implicite vs apprentissage explicite.

Les psychologues distinguent deux modalités d'apprentissage : l'apprentissage implicite et l'apprentissage explicite. La circulaire de mai 2012 évoque ces deux modalités d'apprentissage.

• l'apprentissage implicite

Il s'agit d'un apprentissage qui s'effectue à la fois sans intention et à partir d'une situation organisée selon des régularités. Rolande LAMARCHE s'est intéressée à l'acquisition du code phonographique. Elle s'est demandé si l'apprentissage de l'orthographe lexicale se ne faisait pas de façon inconsciente chez les élèves.

Elle a émis quatre hypothèses :

- la mémorisation de la représentation graphémique de chacun des mots de la langue ne suffit pas
- il faut en plus associer progressivement, à chaque phonème, les diverses graphèmes qui peuvent le représenter
- il faut une maîtrise progressive de formation des suites graphémiques correcte de la langue
- des expressions graphémiques les plus fréquentes de ce phonème.

Son expérimentation a permis de valider ses trois premières hypothèses et d'infirmer la dernière.

D'autres chercheurs ont mis en évidence l'existence d'une mémorisation sans intention d'apprendre par simple imprégnation. Catherine BRISSIAUD et Danièle COGIS insistent également sur l'organisation des faits mémorisés par repérage inconscient des régularités.

• l'apprentissage explicite

Il renvoie aux situations dans lesquelles les élèves sont explicitement informés qu'ils auront, à l'issue de la phase d'apprentissage à se remémorer tout ou une partie des éléments qui leur auront été présentés.

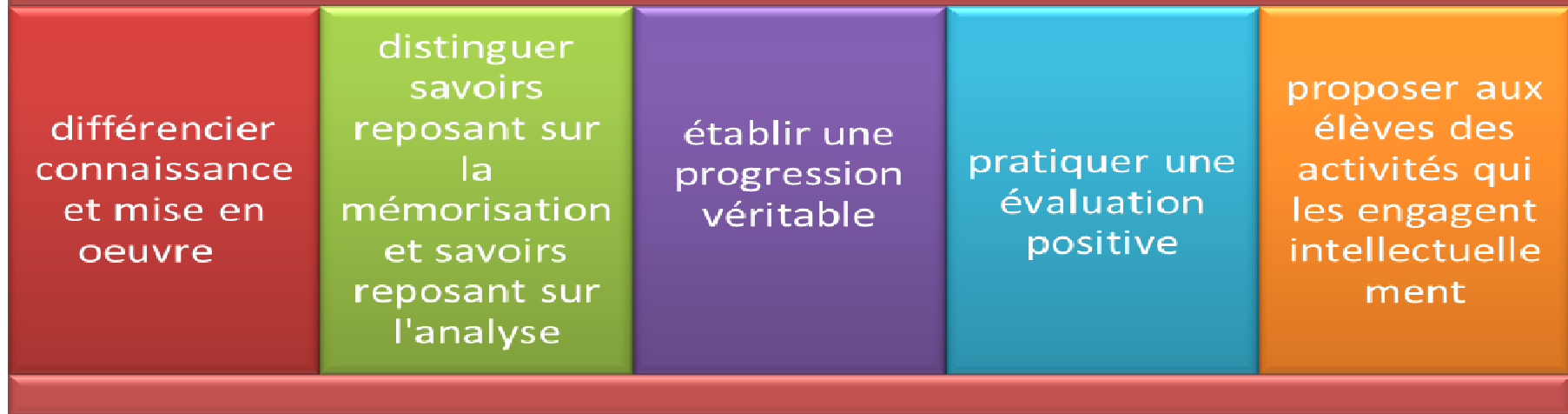
Dans un apprentissage explicite, deux types de situations peuvent être mises en place :

- les situations dans lesquelles on installe les **connaissances déclaratives**
- les situations dans lesquelles on développe les actions à conduire et on guide leur mise en œuvre parfois jusqu'à ce que cela deviennent automatique : c'est le développement des **connaissances procédurales**.

3. Les cinq principes pour enseigner l'orthographe

A partir des recherches en didactiques de l'orthographe, Danièle COGIS et Catherine BRISSIAUD ont dégagé cinq principes qui fondent un enseignement raisonné de l'orthographe.

Un enseignement raisonné de l'orthographe



Différencier connaissance et mise en oeuvre : on peut connaître un mot ou une règle et ne pas pouvoir mobiliser l'un ou l'autre au moment où on écrit un texte.

Distinguer savoirs reposant sur la mémorisation et savoirs reposant sur l'analyse : l'orthographe lexicale relève plutôt de la mémorisation et l'orthographe grammaticale de l'analyse.

Etablir une progression véritable : celle-ci doit articuler les connaissances des élèves, la complexité de l'orthographe française et le temps nécessaire à l'apprentissage.

Pratiquer une évaluation positive : des indications de progrès et une attitude d'encouragement sont indispensables pour accompagner un travail difficile.

Proposer aux élèves des activités qui les engagent intellectuellement : c'est une des conditions nécessaires pour qu'un apprentissage se fasse.

Enseigner l'orthographe :

- ce n'est pas seulement s'efforcer de doter les élèves de savoirs : **leur donner des connaissances**
- c'est aussi les mettre en situation d'apprendre à les utiliser au mieux : **leur donner des stratégies et des attitudes.**

4. Quelle démarche d'enseignement ?

Jean-Pierre JAFFRE propose de partir de l'enfant, de rechercher des structures simples et de développer le goût de l'orthographe. Il propose une pédagogie s'articulant autour de trois axes :

- chercher
- organiser
- connaître.

Il propose de partir avec les élèves d'un questionnement de l'orthographe suivi d'hypothèses ayant pour but d'organiser les connaissances graphiques.

Insister sur les régularités et les cohérences de la langue : en stimulant les observations, les classements en vue de dégager des lois d'ensemble.

- Faire découvrir aux élèves les lois de position et l'environnement :
 - certaines consonnes font l'objet d'un doublement (ll/mm mais pas vv)
 - le doublement n'est possible qu'à certains endroits (jamais au début ni à la fin)
 - le doublement du s n'apparaît que dans un environnement particulier
 - les graphies an et en deviennent am et em devant le p et le b
 - la graphie eau n'apparaît jamais en début de mot mais souvent à la fin...
- Faire procéder par analogie
 - comment écrire un mot inconnu : ex orchidée, par analogie avec orchestre.
- Faire découvrir la morphologie dérivationnelle et la famille lexicale

Privilégier la démarche de résolution de problème

- Explicitation/Formulation : formuler clairement le problème. *Exemple : Pourquoi mettre « s » ou « ss » ?*
- Formulation d'hypothèses de la part des élèves. Verbalisation de leurs conceptions sur le fonctionnement de la langue.
- Constitution d'un corpus : à partir de mots connus. *Exemple : trouver des mots contenant le son [s].*
- Analyse du corpus (mots triés dans deux colonnes) : par observation et manipulation afin de faire émerger le problème et entrevoir des solutions.
- Etape de formalisation : élaboration collective de la règle.

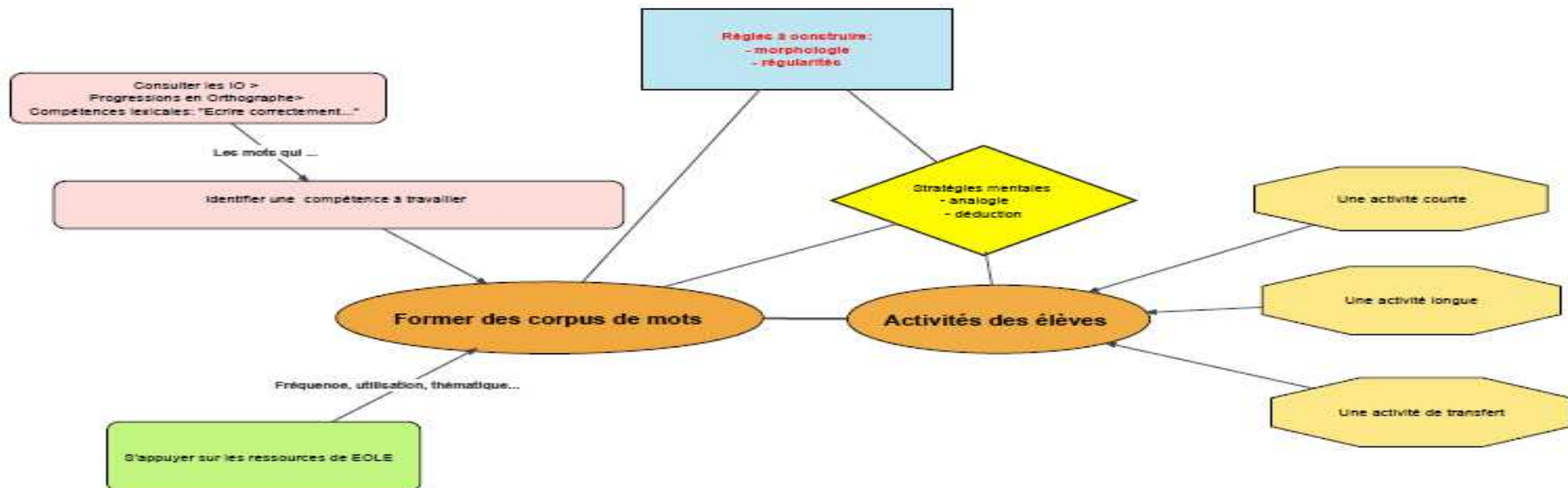
Faire des liens avec l'écrit

5. Des activités qui engagent les élèves intellectuellement : une mise en œuvre à partir de trois compétences.

a. Présentation des trois compétences

CE2	CM1	CM2
<p>- écrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex : chant, chanteur ; blond, blonde...)</p> <p>- écrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots acquis aux CP et CE1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons.</p> <p>- connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle.</p>	<p>- écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents</p> <p>- s'appuyer sur sa connaissance des familles de mot pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe in-, im-, il- ou ir-, suffixe -tion).</p> <p>- mémoriser la graphie de la syllabe finale des noms terminés par -ail, -eil, -euil.</p>	<p>- écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par ap-, ac-, af-, ef- et of-.</p> <p>- écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par -ée, par -té ou -tié, par un e muet.</p> <p>- respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne.</p>

b. Présentation de la carte heuristique de la démarche



c. Un outil : une échelle orthographique

Selon JAFFRE, la notion de fréquence est essentielle dans les processus d'acquisition de l'orthographe.

Il existe plusieurs échelles basées sur la fréquence des mots.

L'échelle Dubois-Buyse (d'orthographe usuelle française) : la réalisation de cette échelle s'est appuyée sur l'enquête sur le vocabulaire fondamental du français écrit et sur la difficulté orthographique des termes les plus usités.

Les mots qui ont été dictés (dans un contexte, dans une phrase) ont ensuite été classés en 43 échelons.

Les auteurs ont répartis les échelons en fonction des niveaux d'enseignement :

CP	Mots de l'échelon 1 à 7
CE1	Mots de l'échelon 8 à 11
CE2	Mots de l'échelon 12 à 15
CM1	Mots de l'échelon 16 à 19
CM2	Mots de l'échelon 20 à 23
Collège/lycée	Mots de l'échelon 24 à 43

Cette liste compte 3 725 mots.

La liste orthographique de base (Nina Catach) : Elle s'appuie sur la fréquence des mots dans la langue parlée.

Manulex : C'est une base (sous format EXCEL que vous trouverez sur le site EDUSCOL) qui donne la fréquence des mots selon soit leur ordre alphabétique, soit par leur nature grammaticale.

EOLE : Echelle d'acquisition en Orthographe Lexicale : Cette échelle a été construite par Béatrice et Philippe PONTIER. Elle est basée sur la presse nationale. Elle compte 11 694 termes et se présente sous la forme d'un pourcentage de réussite. Un mot est considéré comme acquis lorsqu'il est orthographié par 75 % de la population étudiée.

Quel que soit l'échelle utilisée, il est important que ce soit la même dans l'école et ce afin de faciliter la cohérence des acquisitions orthographiques lexicales.

Que faire avec ces échelles ? Constituer des corpus de mots selon

- la thématique
- les phénomènes linguistiques : exemple les mots contenant le phonème [k], les mots commençant par le préfixe in-...

On distinguera deux types de corpus :

- le **corpus général** : il est global et comprend l'ensemble des mots groupés selon le critère défini
- le **corpus spécifique** : c'est une partie du corpus général.

d. Les dispositifs et les activités.

Comment organiser concrètement l'enseignement de l'orthographe dans sa classe ? Comment organiser l'enseignement en tenant compte des modes d'acquisition des élèves ? Quelles activités mettre en place pour qu'ils apprennent effectivement et progressent régulièrement ?

Nous proposons de structurer l'enseignement selon trois axes pour que les élèves puissent :

apprendre le
fonctionnement
de l'orthographe

clarifier ce qu'ils
ont appris

écrire des textes
de plus en plus
longs, en faisant le
moins d'erreurs
d'orthographe
possible

Vous trouverez les dispositifs et les activités pour chaque axe sur la plateforme M@gistère.

